

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2023

FACILITER LE PASSAGE ET L'OBTENTION DE L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE -
(N° 947)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 63

présenté par

Mme D'Intorni, Mme Anthoine, M. Portier, M. Seitlinger, Mme Corneloup, M. Brigand, M. Bazin,
M. Dubois et M. Viry

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« Cette plateforme favorise les aides financières dévolues au motif d'un emploi ou d'un handicap. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Pour une meilleure hiérarchisation des besoins et des accessibilités, cet amendement vise à accorder une priorité aux motifs d'emploi et de handicap sur la plateforme numérique nationale créée dans l'optique de faciliter le passage et de l'obtention de l'examen du permis de conduire.